



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**COPIE CONFORME
À L'ORIGINAL**

**DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES, DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Bureau de l'environnement et du Tourisme

Arrêté n° 08/DRCTAJE/1-536

portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Sèvre Nantaise

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code l'Environnement, livre II, Titre Ier, notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R 212-26 à R 212-42 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et modifiant le Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté interpréfectoral Vendée/Loire-Atlantique/Maine-et-Loire/Deux-Sèvres n° 96/DRLP - 66 du 24 janvier 1996 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 03/DRCLE/1-509 du 28 octobre 2003 modifié portant renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Sèvre Nantaise ;

Vu les désignations intervenues au sein des collèges des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées ;

CONSIDERANT les nouvelles dispositions du décret n° 2007 -1213 du 10 août 2007 susvisées ;

CONSIDERANT les demandes d'intégrer la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vendée présentées par Messieurs les Présidents de la Communauté d'agglomération du Choletais, du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée (VENDEE EAU) et de la Ligue de Protection des Oiseaux ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2003 est modifié ainsi qu'il suit :

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

Représentants du Conseil Régional des Pays de la Loire :

Titulaires :

Madame Nancy GRELIER
Madame Claudette BOUTET
Monsieur Antoine CHEREAU

Suppléants :

Madame Patricia CEREIJO

.../...

Représentants du Conseil Régional de Poitou-Charentes :**Titulaire :**

Madame Françoise BELY

Représentants du Conseil Général de la Vendée :**Titulaires :**Madame Véronique BESSE
Monsieur Bruno RETAILLEAU**Suppléants :**Monsieur Jean-Pierre LEMAIRE
Monsieur Wilfrid MONTASSIERReprésentant du Conseil Général de Loire-Atlantique :**Titulaire :**

Madame Martine L'HOSTIS

Représentante du Conseil Général de Maine-et-Loire :**Titulaire :**

Madame Florence DABIN-HERAULT

Représentants du Conseil Général des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Louis POTIRON

Suppléant :

Monsieur Johnny BROSSEAU

Représentants de l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre Nantaise, Etablissement Public territorial de Bassin :**Titulaires :**Monsieur Jean-Pierre CHAVASSIEUX
Monsieur René BARONReprésentants nommés sur proposition de l'Association des Maires de Vendée :**Titulaires :**Monsieur Eric SALAUN (*CHAVAGNES EN PAILLERS*)
Monsieur Jacky DALLET (*ST ANDRÉ GOULE D'OE*)
Monsieur Robert FROGE (*MORTAGNE SUR SÈVRE*)
Monsieur Jean-Yves BREMAND (*MESNARD LA BAROTIÈRE*)
Monsieur Jean COULONNIER (*LA GAUBRETIÈRE*)
Madame Nicole DENIS (*MONTAIGU*)
Monsieur Joël CAILLAUD (*CUGAND*)
Monsieur Jean-Marie LANDAIS (*LES ESSARTS*)
Monsieur Philippe ROCHER (*ST PIERRE DU CHEMIN*)**Suppléants :**Monsieur Jean-Paul RONGEARD (*LA VERRIE*)
Monsieur Maurice CHATRY (*TIFFAUGES*)

Monsieur Yves-Marie MOUSSET (*LA POMMERAIE SUR SEVRE*)
Monsieur Olivier BAZIREAU (*MENOMBLET*)Représentants nommés sur proposition de l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique :**Titulaires :**Madame Michèle LE STER (*VERTOU*)
Monsieur Jean BOUCHER (*GORGES*)
Monsieur Thierry GEX (*MAISDON SUR SEVRE*)
Monsieur Marcel COUSIN (*LA HAYE FOUASSIERE*)
Monsieur Christian MENARD (*AIGREFEUILLE SUR MER*)Représentants nommés sur proposition de l'Association des Maires de Maine et Loire :**Titulaires :**Monsieur le Président de l'Association des Maires de Maine et Loire et
4 représentants de l'Association des Maires de Maine et Loire (en attente de désignation de ses représentants)

Représentants nommés sur proposition de l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres :**Titulaires :**

Monsieur Claude PAPIN (*ST AMAND SUR SEVRE*)
 Monsieur Jean-Claude BONNEAU (*MAULEON*)
 Monsieur Serge POINT (*BREUIL BERNARD*)
 Monsieur Jean-Claude GARNIER (*MONTRAVERS*)
 Monsieur Jean-Marie GUILLET (*ST JOUIN DE MILLY*)

Suppléants :

Madame Catherine CORNUAULT (*LA CHAPELLE ST ETIENNE*)
 Madame Colette JEAN-BAPTISTE (*VERNOUX-EN GATINE*)
 Monsieur Jacques BILLY (*MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE*)

Représentant de la Communauté Urbaine de Nantes Métropole :**Titulaire :**

Monsieur Christian COUTURIER

Représentant de la Communauté d'agglomération du Choletais :**Titulaire :**

Monsieur René-Luc VIGNERON

Représentants du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable des Vals de Sèvre :**Titulaire :**

Madame Hélène MADORRA

Représentants du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la région ouest de Cholet :**Titulaire :**

Monsieur Paul MANCEAU

Représentants du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives :**Titulaire :**

Monsieur Michel MOREAU

Suppléant :

Monsieur Laurent DEJOIE

Représentant du Syndicat Intercommunal d'aménagement du bassin versant de la Sanguèze :**Titulaire :**

Monsieur Yves MORAU

Représentant du Syndicat hydraulique de la Sèvre aux Menhirs roulants :**Titulaire :**

Monsieur Dominique MAUDET

Représentant du SIVOM de Mauléon :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Claude BONNEAU

Représentant du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Moine :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Paul BREGEON

Représentant du Syndicat Mixte à la carte des sources de la Sèvre Nantaise :**Titulaire :**

Monsieur Bruno BONNET

Représentant du Syndicat mixte du bassin des maines vendéennes :**Titulaire :**

Monsieur Charles BAUDON

Représentant du Syndicat mixte du SCoT et du pays du vignoble nantais :**Titulaire :**

Monsieur Claude CESBRON

Représentant du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée (VENDEE EAU) :**Titulaire :**

Monsieur Gérard PLUCHON

2 - Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :Représentants de la Chambre d'Agriculture de la Vendée :**Titulaire :**

Monsieur Eric COUTAND

Suppléant :

Monsieur Bernard GODET

Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique :**Titulaire :**

Monsieur Clair MOREAU

Représentant de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire :**Titulaire :**

Monsieur Christophe BRETAUDEAU

Représentant de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Claude DEVAUD

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :**Titulaire :**

Monsieur Gilles HERVOUET

Suppléant :

Monsieur Joseph BOUGRO

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes :**Titulaire :**

Monsieur Philippe DECHOUPPES

Suppléant :

Monsieur André TAMEZA

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Dominique LAUREAU

Suppléant :

Monsieur Marc THEBAULT

Représentants de la Chambre Régionale des Métiers des Pays de la Loire :**Titulaire :**

Monsieur André ROCTON

Suppléant :

Monsieur Jacques LOUVET

Représentants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Daniel MOREAU

Suppléant :

Monsieur Benoit BELGY

Représentants de la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Gilbert BRIN

Suppléant :

Monsieur Alain JOUBERT

Représentants de la Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Robert GASCOIN

Suppléant :

Monsieur Abel LARITEAU

Représentants de la Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Hubert TUFFREAU

Suppléant :

Monsieur Maurice AYREAULT

Représentant de la Fédération des Deux-Sèvres pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Gilbert TOUCHARD

Représentants de l'association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents :**Titulaire :**

Madame Anne DROUET

Suppléant :

Mademoiselle Marie-Annick RANNOU

Représentants de la Fédération des Groupements des Maraîchers Nantais :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Roger GARNIER

Suppléant :

Monsieur Jean-Claude LE LAN

Représentants du Syndicat général des Vignerons de Nantes :**Titulaire :**

Monsieur Clair MOREAU

Suppléant :

Monsieur David DESTOC

Représentants de l'association des riverains et éclusiers des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Sébastien BOBINEAU

Suppléant :

Madame Mylène BODIN

Représentant de l'association des irrigants des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Monsieur Yves GEFFARD

Représentants de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) des Deux-Sèvres :**Titulaire :**

Madame Françoise TALBOT

Suppléant :

Madame Monique ROUGER

Représentants de l'Union Départementale des Associations familiales (UDAF) de Vendée :**Titulaire :**

Monsieur Julien BROCHU

Suppléant :

Madame Irène LANDAIS

Représentant de la Ligue de Protection des Oiseaux :**Titulaire :**

M. Etienne OUVRARD

Représentante de la Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement des Pays -de-la-Loire (FRAPEL) :**Titulaire :**

Madame Colette MAILLET

Représentant de l'Association Régionale de la Protection de l'Eau et de son Environnement :**Titulaire :**

Monsieur Jacques MANGOU

Représentants de la ligue de Canoë-Kayak des Pays-de-la-Loire :**Titulaire :**

Monsieur Louis VINCENT

Suppléant :

Madame Anne BOIXEL

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- le Préfet coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne ou son représentant
- le Préfet de la Vendée ou son représentant
- le Préfet de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Préfet de Maine-et-Loire ou son représentant
- le Préfet des Deux-Sèvres ou son représentant
- le Directeur de l'Agence de l'Eau ou son représentant
- le Délégué Interrégional de l'Office National de l'eau et des Milieux aquatiques Bretagne, Pays -de-Loire ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Environnement des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Equipement des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Délégué Régional au Tourisme des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Poitou-Charentes ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Maine-et-Loire ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Maine-et-Loire ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales des Deux-Sèvres ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Equipement de Maine-et-Loire ou son représentant
- le Directeur Départemental délégué de l'Equipement de Loire-Atlantique ou son représentant

Article 2 : La représentation des membres s'effectue de la façon suivante :

- Lorsqu'un membre titulaire est pourvu d'un suppléant, ce dernier pourvoit au remplacement du membre titulaire empêché. Ni le titulaire, ni le suppléant ne peuvent donner mandat.
- Lorsqu'un membre est dépourvu de suppléant, il peut donner, en cas d'empêchement, mandat à un autre membre du même collège.
- Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat et uniquement d'un membre non suppléé issu du même collège.

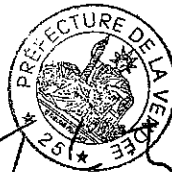
Article 3 : Le mandat des membres désignés à l'article 1^{er}, autres que les représentants de l'Etat, court jusqu'au 27 octobre 2009, terme du mandat de la commission nommée par arrêté susvisé du 28 octobre 2003.

Les personnes nommées à l'article 1^{er} cessent d'être membres de la Commission Locale de l'Eau si elles perdent les fonctions en considération desquelles elles ont été désignées.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs des Préfectures de la Vendée, de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, mis en ligne sur le site Internet désigné par le Ministère chargé de l'Environnement : www.gesteau.eaufrance.fr, et notifié à chaque membre de la commission.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON, le - 3 OCT. 2008

Le Préfet,



Thierry LATASTE

